GCCI

GESTION DES OPERATIONS ET DE L'ADMINISTRATION DES CENTRES ET INSTITUTS CULTURELS INTERNATIONAUX

FICHE D'IDENTITÉ — GCCI

Nom du certificat	GCCI — GESTION DES OPERATIONS ET DE L'ADMINISTRATION DES CENTRES ET INSTITUTS CULTURELS INTERNATIONAUX
Code CRC	GCI00210FS112026
Code fiche (RCI)	**RICC1763**
Domaine(s)	CULTURE ET TRADITIONS | GESTION CULTURELLE | INSTITUTS CULTURELS | COOPERATION INTERNATIONALE | PATRIMOINE
Entité concernée	Instituts culturels, Centres culturels, Organisations internationales, Diplomatie culturelle, ONG culturelles, Coopération internationale
Niveau de qualification	Niveau 6 (Bac + 3 et Bac + 4)
État	Active
Date d'échéance	13.11.2030
Organisme certificateur	FAIF – Fonds d'Accréditation Internationale pour la Formation, les Services, les Procédés et les Produits | RNA : W784010533
Régulateur	RICC – Régulation Internationale des Compétences et des Certifications Professionnelles
Base légale	Arrêté du 22 mars 2023, BO RICC n°1549 du 22 mars 2023
Date de décision	13.11.2026
Date de publication de la fiche	13.11.2026
Date de début des parcours	13.12.2026
Date de dernière délivrance	13.11.2030

APERÇU ET DESCRIPTION DE LA CERTIFICATION GCCI

La certification GCCI — GESTION DES OPERATIONS ET DE L'ADMINISTRATION DES CENTRES ET INSTITUTS CULTURELS INTERNATIONAUX est un label FAIF dédié aux professionnels des institutions culturelles internationales.

Elle certifie la maîtrise des opérations de gestion d'un centre ou d'un institut culturel à dimension internationale, en intégrant la coopération culturelle, la programmation et la valorisation des traditions. Domaines de compétence : Gestion d'institut culturel : Administration des centres culturels, budget et ressources humaines, partenariats

institutionnels, cadre juridique des associations culturelles ; Programmation culturelle : Conception et planification des événements culturels, expositions, concerts, festivals, résidences d'artistes, échanges culturels internationaux ; Coopération culturelle internationale : Diplomatie culturelle, coopération bilatérale et multilatérale, fonds culturels (Alliance Française, instituts culturels, UNESCO), projets co-financés ; Traditions et patrimoine : Valorisation des traditions africaines et francophones, patrimoines immatériels, numérisation du patrimoine, médiation culturelle internationale.

Activités et secteurs visés	Types d'emploi ciblés
Instituts culturels | Centres culturels | Organisations internationales | Diplomatie culturelle | ONG culturelles | Coopération internationale	Directeur d'Institut Culturel, Responsable Programmation, Chargé de Coopération Culturelle, Gestionnaire Centre Culturel, Attaché Culturel, Coordinateur Projets Culturels

RÉFÉRENTIELS ET SOUS-CERTIFICATIONS — GCCI

Code	Sous-certification	Type	Profils cibles
GCCI-CERT	**GCCI — CERTIFIED SKILLS**	Niveau Base	Directeur d'Institut Culturel, Responsable Programmation, Chargé de Coopération Culturelle, Gestionnaire Centre Culturel, Attaché Culturel, Coordinateur Projets Culturels
GCCI-PROF	**GCCI — PROFESSIONAL SKILLS**	Niveau Expert	Directeur d'Institut Culturel, Responsable Programmation, Chargé de Coopération Culturelle, Gestionnaire Centre Culturel, Attaché Culturel, Coordinateur Projets Culturels

CLIENTS POTENTIELS ET MARCHÉS CIBLES — GCCI

Segment	Description	Profils potentiels ciblés
Entreprises et Organisations	PME, ETI, grandes entreprises, multinationales, groupements professionnels cherchant à certifier et valoriser les compétences de leurs collaborateurs.	
Professionnels en Activité	Cadres, managers et techniciens souhaitant valider, renforcer et faire reconnaître officiellement leurs compétences dans leur domaine d'expertise.	

Segment	Description	Profils potentiels ciblés
Demandeurs d'Emploi & Reconversion	Personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle souhaitant acquérir une certification reconnue pour accélérer leur retour à l'emploi.	
Établissements de Formation	Écoles, universités, centres de formation agréés FAIF intégrant la certification dans leurs cursus comme débouché professionnel certifié.	

GCCI — CERTIFIED SKILLS (NIVEAU BASE)

APERÇU ET PROFILS VISÉS

Les modules et compétences suivants constituent le référentiel de la certification CERTIFIED SKILLS. La maîtrise de ces éléments est validée par des évaluations théoriques et pratiques dans le contexte professionnel du domaine.

COMPÉTENCES MÉTIERS — GCCI — CERTIFIED SKILLS

Code	Compétence	Niveau
M1	Gestion des instituts et centres culturels : Administration et gestion des instituts culturels (Alliance Française, Goethe Institut, British Council, centres culturels africains), gouvernance des institutions culturelles, budget et financement, ressources humaines, partenariats institutionnels.	Basique
M2	Programmation culturelle et artistique : Conception et planification de la programmation culturelle et artistique, programmation pluridisciplinaire (arts vivants, arts visuels, musique, cinéma, littérature), programmation jeune public, calendriers culturels.	Basique
M3	Production et diffusion culturelle : Production des événements culturels (concerts, expositions, spectacles, festivals), gestion logistique et technique des événements, droits d'auteur et propriété intellectuelle, distribution et diffusion des œuvres culturelles.	Intermédiaire
M4	Développement des publics et médiation culturelle : Stratégies de développement des publics, médiation culturelle et éducation artistique, relations avec les communautés, communication culturelle, marketing des institutions culturelles.	Intermédiaire
Total		**4**

COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES — GCCI — CERTIFIED SKILLS

Code	Compétence	Niveau
C1	Analyse des besoins culturels : Capacité à analyser les besoins culturels d'un territoire, évaluer les attentes des publics, diagnostiquer l'environnement culturel local.	Tous niveaux
C2	Communication culturelle et institutionnelle : Communication des institutions culturelles, relations presse et médias, communication digitale, valorisation des événements culturels.	Tous niveaux
C3	Travail en réseau culturel et institutionnel : Collaboration avec les artistes, les collectivités territoriales, les mécènes, les organisations culturelles internationales.	Tous niveaux
C4	Adaptabilité culturelle et interculturelle : Adaptation aux contextes culturels variés, compétences interculturelles, flexibilité dans la programmation face aux contraintes.	Intermédiaire
Total		**4**

VOIES D'ACCÈS À LA CERTIFICATION

Voie d'accès	Oui	Non	Jury
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		NON	
En contrat d'apprentissage		NON	
Après un parcours de formation continue	OUI		Oui
En contrat de professionnalisation ou d'alternance		NON	
Par candidature individuelle		NON	
Par Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)	OUI		Oui

Prérequis : Bac+3 en gestion culturelle, humanités ou coopération. 2 ans d'expérience en institution culturelle. Dossier de candidature.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Bloc de compétences	Modalité d'évaluation
Bloc 1 — Fondamentaux métier	Évaluation des connaissances fondamentales du domaine, des concepts clés, de la réglementation applicable et du contexte professionnel.
Bloc 2 — Application professionnelle	Mise en pratique des compétences sur des situations professionnelles réelles ou simulées, cas pratiques et exercices d'application.
Bloc 3 — Performance et résultats	Évaluation de la capacité à produire des résultats mesurables, à optimiser les processus et à démontrer une maîtrise opérationnelle avancée.
Bloc 4 — Compétences comportementales	Évaluation des postures professionnelles, de la communication, du travail en équipe, du leadership et des comportements éthiques.

Score global >= 90/100 — Seuil minimal >= 65/100 par bloc (en dessous, reprise de l'examen du bloc) — Validité : 3 ans, renouvellement possible — Jury paritaire FAIF composé de professionnels du secteur et d'experts pédagogiques — Examen en présentiel, à distance sécurisé ou mixte.

GCCI — PROFESSIONAL SKILLS (NIVEAU EXPERT)

APERÇU ET PROFILS VISÉS

Les modules et compétences suivants constituent le référentiel de la certification PROFESSIONAL SKILLS. Ce niveau valide une maîtrise approfondie et stratégique du domaine, intégrant des dimensions managériales, de leadership et de transformation organisationnelle.

COMPÉTENCES MÉTIERS — GCCI — PROFESSIONAL SKILLS

Code	Compétence	Niveau
M1	Gestion des instituts et centres culturels : Administration des institutions culturelles, gouvernance, budget, RH, partenariats.	Basique
M2	Programmation culturelle et artistique : Conception de la programmation, programmation pluridisciplinaire, jeune public.	Basique
M3	Production et diffusion culturelle : Production des événements, gestion logistique, droits d'auteur, diffusion.	Intermédiaire
M4	Développement des publics et médiation : Développement des publics, médiation culturelle, communication, marketing culturel.	Intermédiaire
M5	Stratégie culturelle et diplomatie : Stratégie de développement des institutions culturelles, diplomatie culturelle, coopération culturelle internationale, soft power africain.	Avancé
M6	Innovation culturelle et culture numérique : Culture numérique et médiation digitale, musées virtuels, expositions en ligne, plateformes de diffusion culturelle africaine.	Avancé
M7	Leadership des institutions culturelles : Direction des institutions culturelles d'envergure, management des équipes artistiques et administratives, relations avec les ministères de la Culture.	Expert
M8	Excellence du rayonnement culturel africain : Développement du rayonnement culturel africain à l'international, contribution aux politiques culturelles africaines, promotion de la diversité culturelle.	Expert
Total		**8**

COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES — GCCI — PROFESSIONAL SKILLS

Code	Compétence	Niveau
C1	Expertise en gestion culturelle : Expertise avancée en administration et programmation culturelle, développement de stratégies culturelles complexes.	Tous niveaux
C2	Communication institutionnelle et diplomatique : Relations institutionnelles avec les autorités nationales et internationales, communication diplomatique culturelle.	Tous niveaux

Code	Compétence	Niveau
C3	Leadership des institutions culturelles : Direction des grandes institutions culturelles africaines, management des équipes pluridisciplinaires.	Tous niveaux
C4	Adaptabilité aux enjeux culturels émergents : Adaptation aux nouvelles formes culturelles, développement de la culture numérique africaine.	Intermédiaire
C5	Influence sur les politiques culturelles : Contribution aux politiques culturelles nationales et régionales africaines, plaidoyer pour le financement de la culture.	Intermédiaire
C6	Vision stratégique du développement culturel africain : Stratégie de développement de l'industrie culturelle africaine, rayonnement international.	Avancé
C7	Gestion du changement culturel : Transformation des institutions culturelles, digitalisation de la culture, développement des publics de demain.	Avancé
Total		**7**

VOIES D'ACCÈS À LA CERTIFICATION

Voie d'accès	Oui	Non	Jury
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		NON	
En contrat d'apprentissage		NON	
Après un parcours de formation continue	OUI		Oui
En contrat de professionnalisation ou d'alternance		NON	
Par candidature individuelle		NON	
Par Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)	OUI		Oui

Prérequis : Bac+3 en gestion culturelle, humanités ou coopération. 2 ans d'expérience en institution culturelle. Dossier de candidature.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Bloc de compétences	Modalité d'évaluation
Bloc 1 — Fondamentaux métier	Évaluation des connaissances fondamentales du domaine, des concepts clés, de la réglementation applicable et du contexte professionnel.
Bloc 2 — Application professionnelle	Mise en pratique des compétences sur des situations professionnelles réelles ou simulées, cas pratiques et exercices d'application.
Bloc 3 — Performance et résultats	Évaluation de la capacité à produire des résultats mesurables, à optimiser les processus et à démontrer une maîtrise opérationnelle avancée.
Bloc 4 — Compétences comportementales	Évaluation des postures professionnelles, de la communication, du travail en équipe, du leadership et des comportements éthiques.

Score global >= 90/100 — Seuil minimal >= 65/100 par bloc (en dessous, reprise de l'examen du bloc) — Validité : 3 ans, renouvellement possible — Jury paritaire FAIF composé de professionnels du secteur et d'experts pédagogiques — Examen en présentiel, à distance sécurisé ou mixte.

Vérifier cette certification

Cette fiche fait foi telle qu'elle est publiée au répertoire de la RICC. Scannez le code ou ouvrez : **https://ricc.in/repertoire/RICC1763**